

# COMMISSION DE SÉCURITÉ DES PISTES RESTREINTE du 4 janvier 2002

---

## Compte-Rendu

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Étaient présents : M. Gilbert Blanc Tailleur, M. Jean-Yves Pachod, M. Noël Pachod, M. Jacques Gomez, M. Lucien Mermoz, M. Pierre Marhic, M. Philippe Dufour, M. Jean Christophe Berrard, Melle Emmanuelle Richard.

Était excusé: Mr Georges Vial.

---

Monsieur le Maire et M. Jean-Yves Pachod remercient les professionnels d'assister à ce débriefing souhaité par les services des pistes pour les deux accidents des 2 et 3 janvier 2002.

### 1-Avalanche du Roc Merlet survenue le mercredi 2 janvier 2002.

Sur le secteur de Chanrossa (pente Est, domaine Hors Piste), une avalanche se déclenche à 11H25 vers 2452m. Un surfeur encadré par un moniteur de ski est enseveli. L'alerte est aussitôt donnée et une équipe de pisteurs basée au Col de Chanrossa intervient aussitôt. Le blessé retrouvé 15 min plus tard est héliporté à 12H05 vers l'hôpital de Moutiers. (Cf rapport de Mr Lucien Mermoz)

Les caractéristiques de la coulée sont les suivantes : coupe : 40 cm, largeur : 30 m, longueur : 80 à 100 m.

Le manteau neigeux était constitué de gobelets et le risque d'avalanche estimé à 4 était signalé à la clientèle. Le 30 décembre 2001, ce versant avait fait l'objet d'un déclenchement pour protéger la piste du Roc Merlet.

Il est à nouveau rappelé que les déclenchements de coulées en hors piste sont régulièrement effectués par les services des pistes, pour éviter que l'accumulation de neige ne génère pas de coulée importante susceptible d'atteindre les pistes situées en contrebas. L'objectif de ce déclenchement est de sécuriser la piste et non la traversée en hors piste. Dans le cas présent, le moniteur skiait dans une coulée d'avalanche déjà déclenchée et a été surpris par le départ d'un résidu de plaque à vent à cet emplacement. Au vu de ces éléments, aucune faute n'incombe au service des pistes ni au moniteur.

Divers points méritent cependant d'être analysés :

- La question du matériel utilisé par le moniteur (ski) et le client (snow board) : compte tenu des trajectoires et des appuis différents, il apparaîtrait opportun d'évoluer avec un matériel identique.
- Pour les moniteurs oeuvrant en hors piste, l'idée d'un équipement systématique de radios (canal sécurité ESF ou « Vanoise ») et d'ARVA en nombre suffisant doit être développée.

## 2-Accident mortel sur la piste de la Rama du jeudi 3 janvier 2002.

Il semble que l'origine de l'accident soit due à une perte de contrôle de la trajectoire liée à la vitesse d'évolution du skieur. (Cf rapport Mr J Gomez).

Parallèlement, le faible enneigement en hors piste révèle sur l'ensemble du domaine skiable hors piste de nombreux rochers qui constituent des obstacles qui demandent plus de prudence de la part des skieurs.

L'intervention du service des pistes s'est faite dans des délais très brefs depuis le poste de la Vizelle.

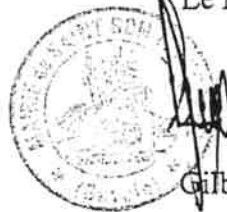
## 3-Parapente.

Suite à la collision du téléski de Bellecôte par un professionnel du parapente le 24 décembre 2001 en biplace, une réforme de l'arrêté municipal doit être réalisée. Des sites précis devront être définis tant pour les décollages que les atterrissages.

## 4-Scooters.

Compte tenu de l'absence de signature de la convention d'exploitation du circuit de promenade et le non-respect du tracé prévu dans l'arrêté municipal, il est décidé de décaler l'autorisation de circuler au 21 janvier 2002. La modification des méthodes de damage à Courchevel 1650 ne sont en effet plus compatibles avec les anciennes dispositions de la convention ; une réunion de concertation aura lieu à ce sujet.

Le Maire,



Gilbert BLANC-TAILLEUR

## Rapport sur intervention Avalanche de Roc Merlet – Hors-piste

Mercredi 2 janvier 2002

Service des pistes Courchevel 1650

Mercredi 2 janvier 2002 à 11h25 les pisteurs Pierre Faletta et René Chevassu sont de permanence au poste de secours « Col de Chamrossa »

Des personnes qui empruntaient le télésiège de Roc Merlet ont crié : « Avalanche ! Avalanche ! Un snowboarder enseveli ! »

Pierre Faletta entend ce message et lance l'appel radio à l'ensemble du service des pistes de Courchevel. Spontanément René Chevassu se rend sur les lieux de la coulée de neige distante d'environ 300 mètres du poste de secours.

Le moniteur de ski Philippe Duffour de l'ESF Courchevel 1850 et ses deux élèves, évoluant en secteur hors-pistes, traversaient une pente en direction du refuge des lacs Merlet. En se retournant le moniteur s'aperçoit qu'une coulée vient de se déclencher et qu'un de ses élèves, monsieur Bruno Tissot est emporté.

Philippe Duffour informe René Chevassu que son client porte un « ARVA ». Le pisteur se met en recherche, il localise et confirme à l'aide d'une sonde à avalanche la victime en 8 à 10 minutes. Avec l'aide d'autres pisteurs et moniteurs de ski, il dégage le surfeur, enseveli sous 1,20 m de neige.

Le médecin, le CRS maître-chien du SAF présents sur le lieux assistent la victime en le mettant en inhalation d'oxygène. Dégagée, monsieur Bruno Tissot reprend conscience, coquillé et évacué par hélicoptère en direction de l'hôpital de Moutiers vers 12h05.

